

Le partage de ressources
entre entreprises

Une solution optimisée pour les matériels

En sous-charge d'activité ?

Proposez un matériel sous-utilisé à la location :

- Dégager des revenus supplémentaires
- Rentabiliser ses investissements
- Développer des synergies



En surcharge d'activité ou en développement?

Trouvez un matériel spécifique dont vous avez ponctuellement besoin:

- Accéder rapidement à un matériel ou à du temps machine spécifique
- Limiter ses investissements
- S'ouvrir à d'autres opportunités

Un service valorisant pour les Ressources Humaines

En période de faible activité ?

Proposez un collaborateur disponible et volontaire pour une nouvelle mission :

- Alléger ses charges
- Valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Développer l'employabilité de ses collaborateurs



En période de forte activité ?

Trouvez les compétences dont vous avez ponctuellement besoin :

- Accéder à de nombreuses compétences rapidement
- Economiser sur le coût des ressources ponctuelles

Le cadre légal

Le prêt de main d'œuvre entre entreprises est encadré par la loi dite « loi Cherpion » du 28 Juillet 2011 et son article 40. Le détachement de personnel permet de donner de la souplesse au CDI.

Principes:

- Le salarié doit être volontaire
- La mobilité entre les entreprises est temporaire
- Le prêt du salarié est à but non lucratif

Formalisation facilitée par l'Agence Factoryz:

- Une convention de prêt est signée entre les 2 entreprises
- Un avenant au contrat de travail du salarié.

Fonctionnement Factoryz

Une plateforme internet collaborative et intuitive

- pour mutualiser ses ressources humaines et matérielles
- où seul un abonnement est nécessaire pour se mettre en réseau



Une réseau d'agences, pour accompagner

- les entreprises et les salariés dans leurs démarches
- les acteurs qui animent des territoires: groupement d'entreprises, clusters, agglomération, zone d'activités économiques.

Une offre de services complémentaires

- Réunion thématiques sur la mutualisation
- Audit de partage de ressources



Animation d'un territoire à la carte

Quelle type de plateforme digitale?

- 1) **OUVERTE:** les entreprises adhèrent à l'écosystème www.factoryz.fr
- 2) **SEMI OUVERTE:** portail dédié aux adhérents, ouvert sur l'écosystème Factoryz
- 3) **FERMEE (marque blanche)** dédiée seulement à ses adhérents



Avec quels outils terrain?

Diagnostic entreprise

- Ressources partageables

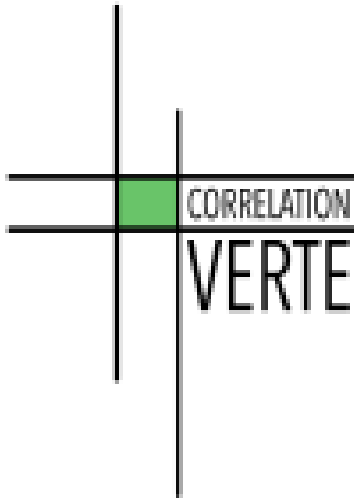
Réunions

- Thématiques
- Co-investissement matériel
- Métiers en tension

Abonnement

- pris en charge sur une période
- conditions préférentielles aux adhérents





**Accompagnement en business
développement
Startup/TPE/PME**

Mob: 06 52 56 47 85

lnury@correlationverte.fr

www.correlationverte.fr